



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE SPÉCIALE

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 4 mai 2016 à 16 h, à l'Aréna régional de la Rivière-du-Nord situé au 750, rue Filion, Saint-Jérôme.

PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme
Monsieur Joël Badertscher, conseiller municipal de la Ville de Prévost
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie

Sont également présents :

Monsieur Yvan Patenaude, secrétaire de la Régie
Monsieur Matthieu Ledoux, trésorier de la Régie
Monsieur Éric Grignon, directeur de l'aréna régional

Absence motivée :

Monsieur Martin Lavoie, directeur

2016-05-04/706

ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 4 MAI 2016

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est ouverte à 16 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-05-04/707

ITEM 2

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 4 MAI 2016

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-05-04/708

ITEM 3

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DU 16 AU 29 AVRIL 2016

ATTENDU QUE le trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 16 au 29 avril 2016;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Gallant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques pour la période du 16 au 29 avril 2016;

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques ont été émis;

QUE le président et le trésorier certifient par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-05-04/709

ITEM 4

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 003 SUR LA TARIFICATION DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

Monsieur Joël Badertscher donne avis qu'à une prochaine séance du conseil de la Régie présentera ou fera présenter un règlement amendant le règlement 003 sur la tarification de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord.

2016-05-04/710

ITEM 5

ADJUDICATION DE CONTRAT / CONSTRUCTION DU PODIUM DANS L'AIRE DE RESTAURATION

ATTENDU QUE la Régie a octroyé un mandat à Mélanie Dagenais à titre de designer et que Mélanie Dagenais a proposé un projet d'aménagement présenté lors de la séance du 17 février 2016;

ATTENDU QUE la Régie a accepté le projet d'aménagement présenté par Mélanie Dagenais designer:

ATTENDU QUE la régie dispose du budget nécessaire.

ATTENDU QUE la régie a procédé à un appel d'offre sur invitation.

ATTENDU QUE la régie a vérifié auprès de différents entrepreneurs de la région.

Nom des soumissionnaires	Conforme	Coût avant taxe
Construction Laprise inc	Oui	81 995,31 \$
Dubois construction inc	Oui	82 746,66 \$
Luxart ébénisterie	Oui	80 882,00 \$
Construction FA Lavallée	Oui	94 879,08 \$

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord octroie le contrat de la construction du podium de la salle à manger Luxart Ébénisterie pour un montant ne pouvant excéder 80 882 \$ taxes en sus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-05-04/711

ITEM 6

ADJUDICATION DE CONTRAT – SITE INTERNET, LOGO ET PLAN DE COMMUNICATION

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offre sur invitation;

ATTENDU QUE la Régie a effectué une recherche de plusieurs fournisseurs;

ATTENDU QUE la régie a rencontré quatre (4) compagnies offrant les services demandés;

ATTENDU QUE la régie dispose du budget nécessaire;

ATTENDU QUE les quatre (4) soumissions suivantes ont été reçues;

Nom des soumissionnaires	Conforme	Coût avant taxe
La Shop TC média	Non Pas de plan de communication et beaucoup d'options	
Erod	Oui	11 845 \$ + hébergement
Tequila	Oui	14 950 \$ + hébergement
Apéro Design	Oui	10 680 \$ + hébergement

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord octroie le contrat pour le site Internet, logo et plan de communication à la firme Apéro Design pour un montant ne pouvant excéder 10 680 \$ taxes en sus plus les coûts de l'hébergement pour le site Internet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-05-04/712

ITEM 7

EMBAUCHE DE LA SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

ATTENDU QUE par sa résolution 2015-11-04/607 la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord adoptait les échelles salariales des postes d'opérateurs, secrétaire administrative et chef d'équipe;

ATTENDU la tenue d'entrevues le 25 avril 2016 par le comité de sélection;

ATTENDU la recommandation d'embauche d'Éric Grignon, directeur de l'aréna, au nom du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Gallant

ET RÉSOLU :

1. De procéder à l'embauche de madame Isabelle Pageau à titre de secrétaire administrative de l'aréna Rivière-du-Nord, au salaire annuel de 46 410 \$ par année.
2. Que l'entrée en fonction de la candidate soit entre le 9 et le 13 mai 2016;
3. Que la candidate bénéficie d'une période de probation de six (6) mois à compter de la date d'engagement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-05-04/713
ITEM 8
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Joël Badertscher

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée à 16 h 28.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Stéphane Maher,
Président

Yvan Patenaude,
Secrétaire